



# LES 7 PONTS

*Bulletin municipal de la commune de BÉDOUÈS-COCURÈS - Hiver 2018*

*Dessin réalisé par les enfants de l'école de Bédouès-Cocurès*



L'équipe municipale vous adresse ses vœux les plus chaleureux et les plus sincères de santé et de bonheur pour cette année 2018 pour vous tous et pour vos proches. Que la réussite soit au rendez-vous de vos projets.

Plusieurs familles de notre commune ont connu le deuil dans le courant de l'année 2017 et j'ai pour

elles une pensée toute particulière de même que pour celles et ceux qui sont affectés par la maladie.

Cette réunion est aussi l'occasion de nous rencontrer et d'échanger.

2018 ne sera pas l'année de nouveaux et grands projets, mais plutôt celle de la continuation des actions engagées : terminer le chantier de la nouvelle mairie d'un montant d'environ 114 000€,

subventionné à 80%, et terminer le chantier de l'ancien foyer rural, environ 57 000€ avec un forfait de 30 000€ de subventions, forfait maximum indépendant du montant pour ce type de travaux. Un gros investissement a été l'acquisition d'un camion, le très vieux camion de Bédouès a rendu l'âme cet été et nous avons commandé un Maxicity Renault pour un montant de 31 350€, subventionné à 40%. Cette approche prudente nous est dictée par des raisons financières, les subventions accordées n'apparaîtront sur le compte de la mairie que dans quelques mois ... et nous devons, durant cette période, assurer notre trésorerie en évitant autant que faire se peut le recours à l'emprunt.



Cérémonie du 11 novembre 2017

Deux projets prioritaires ont été proposés au titre du contrat de

territoire des 3 prochaines années : l'enfouissement des réseaux à Bédouès, rue du chon bartas, et l'enfouissement des réseaux à Cocurès, aux Pradets.

Nous financerons également notre contribution au déploiement de la fibre optique.



Maxicity Renault

Dans le courant de cette année, des travaux (modestes) seront engagés, toujours en fonction de l'évolution de notre trésorerie. A Bédouès : mise en sécurité d'une partie des bâtiments de la collégiale et amélioration de ses abords. A Cocurès, place de l'église : transfert du monument aux morts dans le jardinet communal à droite de l'église, démolition des murets délimitant l'ancien espace réservé aux colonnes de tri et aux OM et aménagement de l'actuelle mairie pour la location.

Une décision sera à prendre à Bédouès, concernant la maison de Mme Agrinier décédée en 2017, la commune en étant propriétaire en partie.

Dans le courant de l'année, à Cocurès, une réunion de concertation sera organisée avec la population sur le devenir et l'aménagement futur du Clos, (terrain derrière les HLM), afin de réaliser les travaux avant la fin de ce mandat, comme je m'y étais engagé.



Cérémonie des vœux 2018

Je voudrais maintenant rendre hommage au personnel communal. Les travaux réalisés cette année par les agents techniques, Joël, Grégory et Maxime, ont été nombreux. Ils se sont montrés efficaces et disponibles, réactifs aux sollicitations de Karine, qui est responsable du personnel technique.

Jurgen qui s'occupait des espaces verts a terminé son contrat cet été.

Nous avons créé deux pôles, un pôle pour les extérieurs, la voirie, les gros travaux avec Grégory et Maxime et un pôle pour les bâtiments communaux, l'école et les petits travaux avec Joël. Marilda assure le nettoyage des locaux de l'école mais aussi des mairies et des édifices religieux. Sandrine assure le secrétariat général de la municipalité, Emilie assure l'accueil et le secrétariat à Bédouès.

Concernant le personnel technique, il est indispensable qu'ils soient en toutes circonstances respecté par la population. J'ajouterai que Grégory et Maxime sont tous deux pompiers volontaires et fréquemment appelés pour intervenir sur des incendies ou des accidents.



Cérémonie des vœux 2018

Un mot sur l'école, Johanne et Nadine assurent la garderie la cantine et les temps périscolaires avec de nombreuses idées pour intéresser les enfants. Il y a 31

enfants inscrits actuellement dans les 2 classes. Nous avons acquis un TBI (tableau interactif) et 5 ordinateurs portables pour un montant de 4 045€, subventionné à 50%.

Les associations de la commune, sont un lien essentiel pour la vie de notre village et cette année elles ont été très actives : Le Comité des Fêtes a organisé deux lotos, la fête du village, le réveillon.... L'association Girelle participe à Contes et Rencontres, et a organisé 2 soirées avec repas, un loto et une après-midi châtaignes. L'association Renc'art permet chaque semaine aux adhérents de se retrouver autour d'un jeu de cartes et organise plusieurs concours de belote et le challenge Boutonnet (concours de pétanque). Le foyer des jeunes permet aux adhérents de se retrouver dans la salle des associations pour passer de bons moments ensemble. Les Compagnons de la Tour ont accueilli cet été des scouts pour les aider à

nettoyer la Collégiale. Des élèves architectes seront présents pendant un mois pour dessiner les plans du bâtiment et permettre de projeter les prochains travaux.

Un dernier mot concernant les élus. La démocratie implique que la plupart des décisions ne fasse pas l'unanimité, elle implique aussi que les opinions contraires et les divergences puissent s'exprimer, mais la démocratie nécessite aussi que les divergences s'expriment dans le respect et la retenue. La raréfaction des candidatures lors des élections municipales est inquiétante. La commune est le socle de notre démocratie, alors ne décourageons pas les élus locaux et les futurs élus par l'invective facile, l'individualisme ambiant étant dans ce domaine bien suffisant. Nous apportons ici tout notre soutien aux conseillers qui donnent de leur personne et de leur temps à la cause publique et nous les en remercions.

André Roux & Karine Pastre

Goûter des anciens le 15 décembre 2017



## ***Collecte des déchets ménagers et des encombrants***

### ***Un rappel au civisme et aux bons comportements***

**Le 24 novembre 1883, Eugène Poubelle, préfet de la Seine, signe le fameux arrêté qui oblige les propriétaires parisiens à fournir à chacun de leurs locataires un récipient muni d'un couvercle.**

Ainsi naissent les poubelles. Parallèlement commence le ramassage de la boîte à ordures qui prendra rapidement le nom de poubelle !

Le préfet Poubelle avait tout prévu : dimension et contenance des boîtes. Il avait même imaginé la collecte sélective. Trois boîtes étaient obligatoires : une pour les matières putrescibles, une pour les papiers et les chiffons, et une dernière pour le verre, la faïence ou les coquilles d'huîtres !

Ce nouveau règlement ne fut que partiellement respecté et c'est seulement depuis les années 1990, que la pratique du tri sélectif s'est développée pour être désormais généralisée au sein de toutes les collectivités.

**Et pourtant en 2018, certains ignorent encore les bons comportements.**

Comptant certainement sur la bonne volonté des autres, ils continuent délibérément à jeter leurs déchets directement à même le sol au lieu de les déposer dans les contenaires prévus à cet effet ou de les apporter en déchetterie.

La propreté de nos espaces publics constitue l'une des missions des agents techniques de la commune.

Cette mission ne peut être envisagée sans un soutien civique des habitants de la commune.

Les dépôts d'encombrants, bris de bouteilles ou abandon d'emballages alimentaires sur la voie publique ou aux abords des points de collecte, ainsi que les déversements sauvages de déchets dans la nature ne sont, de nos jours, plus acceptables.

D'ailleurs, le règlement sanitaire départemental de la Lozère stipule que « *tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritiques de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits* » (article 84).

Le même règlement précise également que « *L'abandon sur la voie publique ou en tout autre lieu des déchets encombrants est interdit* » (article 85).

Au-delà de ces considérations réglementaires se pose la question du

respect des autres et aussi des agents chargés de l'entretien du village et de la protection de notre environnement, vitrine de notre commune.

C'est pourquoi, une nouvelle fois, il est rappelé une plus grande discipline de tous, en particulier par le dépôt exclusif de leurs déchets et encombrants dans les emplacements prévus à cet effet (containers de tri sélectif, déchetterie).

### ***Rappel du Code pénal***

Toute personne surprise en flagrant délit de dépôt sauvage sur la voie publique ou dont la culpabilité du délit pourra être prouvée s'expose à une contravention de 5<sup>ème</sup> classe d'un montant de 1 500 euros et à la confiscation du véhicule utilisé pour le déchargement (article R635-87).

**La déchetterie de Florac est ouverte à tous les habitants**

**Du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h**



**Et si en 2018 nous faisons un effort de propreté !**

*Christophe Donnet*

# L'école, les enfants ont la parole ...

## *La visite du sous-préfet*

*On nous a installé un vidéo projecteur et un TBI (tableau interactif) avec deux stylets. Nous avons fait de nombreuses tentatives avec les stylets avant de réussir à s'en servir ! Le sous-préfet est venu regarder comment nous nous servons du tableau interactif et il était content de voir comment nous l'utilisons. Maintenant nous savons mieux nous en servir. Nous l'utilisons pour faire des maths ou taper des textes, faire de la lecture, regarder des vidéos ou des films. Nous aimons bien le TBI, c'est rigolo parce que les stylets n'écrivent pas tout le temps ce qu'on veut écrire !*

## *Le sol du jardin*

*Nous avons travaillé sur le sol avec Marie-Laure. Elle a dit que les feuilles se font manger par les animaux, les champignons, les bactéries. Les feuilles se décomposent en fonction du temps. Elle nous a aussi parlé de la chaîne alimentaire. Elle nous a dit que si on remuait trop la terre, les animaux qui n'ont pas besoin d'air se retrouvent où il y a de l'air et ceux qui ont besoin d'air se retrouvent où il n'y a pas d'air.*



## *Visites*

*Nous sommes allés chez Cécile pour voir son panneau et ses bancels. Nous sommes aussi allés chez M Saint - Julian et il nous a montré son jardin. Lui, dans son jardin, il n'y a pas de mauvaises herbes, il fait des rangées de légumes.*

*Ensuite nous sommes allés chez Samuel et il nous a montré son jardin. Il nous a expliqué comment faire des buttes.*

## *Jardin*

*La mairie a loué un jardin pour faire le projet : « jardin, arts biodiversité » et nous avons gagné les trophées du parc national des Cévennes avec ce projet.*

*Nous avons fait un mur en pierres sèches pour les animaux et on l'a décoré.*

*On a aussi fait, avec l'aide des parents des buttes avec du fumier, de la paille et des feuilles pour faire de la permaculture. On a aussi fait un jardin comme monsieur Saint Julian.*

## *Abonnement au Petit Quotidien*

*La maîtresse nous a abonné au Petit Quotidien. Tous les jours, on en reçoit un et on les échange. Ça parle du monde, des animaux, des voitures, l'espace...*

*Tous les vendredis on en raconte deux.*

*Nous aimons le Petit Quotidien car ça nous raconte les événements du monde. On a le droit de les prendre à la maison.*

## *Contes avec Catherine Maure*

*Conteuse et maîtresse, elle est venue partager des contes avec nous .*

*Mais nous pouvons en raconter à notre tour. Au début nous devons résoudre une petite devinette. A chaque fois, pour se rappeler du conte, nous devons poser un objet dans sa corbeille.*

*Pour ouvrir notre histoire nous avons un instrument : la kalimba.*

## SPECTACLE

Nous avons assisté à deux pièces de théâtre, le vendredi 24 novembre 2017 et le vendredi 15 décembre 2017 à la genette verte .

Le premier que nous avons vu s'appelle « Les enfants c'est moi » qui parle d'une mère et de son enfant qu'elle abandonne dans la forêt. Finalement elle le retrouve dans la forêt mais il est devenu grand et il n'a plus besoin d'elle et elle repart chez elle.

La deuxième pièce que nous avons vue s'appelle « KA DA BRAK » qui parle d'oiseaux qui dansent.

### La fête des Lumières à Noël

Quand nous sommes arrivés, il y avait plein de bougies dans la cour. Après nous avons chanté la chanson rom « Ederlezi » et nous avons lancé des lanternes dans le ciel. Tout le monde a aimé ouvrir les cadeaux.



### Le chant de la mer

Avec l'école nous sommes allés voir un film qui s'appelle « le chant de la mer ». C'est l'histoire d'un petit garçon et une petite fille qui habitent dans un phare. Leur père est gardien de phare. Un jour leur mamie vient les chercher pour les amener chez elle à la ville.

## Les pages réservées aux associations:

### Le Comité des fêtes

Pour bien finir l'année et commencer la nouvelle, le Comité des fêtes a organisé son réveillon, qui a obtenu autant de succès que celui de l'année dernière. Nous étions tous réunis pour passer une soirée conviviale, ayant le même but. Démarrer 2018 dans la joie et le bonheur et oublier tous les tracas.

Merci au traiteur, au DJ Marco et aux deux danseurs qui ont su nous aider à rendre cette soirée inoubliable avec un goût de revenez-y.

Pourquoi pas une troisième fois, on dit jamais deux sans trois.



Nous avons déjà prévu de faire notre loto de printemps le 4 mars 2018 à 15h30, comme d'habitude à la salle polyvalente de Bédouès.

### Girelle

L'Association Girelle a tenu son Assemblée Générale le 18/08/2017. A cette occasion, elle a présenté un bilan satisfaisant de l'exercice 2016/2017. Elle a renouvelé ses instances de représentativité et a reconduit l'équipe dirigeante, ce qui est bonne chose pour la gestion

de Girelle.

L'Assemblée générale a tracé la feuille de route du nouvel exercice 2017/2018 qui programme les actions identiques à l'année précédente, excepté la soirée estivale du mois d'août supprimée en raison des difficultés d'organisation. L'animation sera donc concentrée sur la soirée cochon grillé du 30 juin 2018.

Notre exercice 2017/2018 a débuté par la traditionnelle après-midi châtaignes/ buffet/ vidéos offerte à tous les adhérents et habitants du village. Elle s'est déroulée le 21 octobre. Beaucoup de monde dans notre petite salle de Cocurès où le repli a été nécessaire en raison de la pluie qui a fait son apparition en fin d'après-midi. Merci à tous les bénévoles et donateurs qui ont contribué au succès de cette animation très appréciée chaque année.

Notre Loto s'est déroulé le 25 novembre 2017. Beaucoup de présents cette année encore malgré les difficultés pour participer de certains adhérents. Le festival des jambons !! la Télé, et l'accueil chaleureux que nous offrons dans l'esprit associatif y sont sûrement pour quelque chose. Merci à tous pour votre présence qui contribue au maintien de nos activités.



L'après-midi châtaignes, un peu humide, mais l'ambiance était chaleureuse !

L'association Girelle a participé au Noël de ses adhérents. Un petit cadeau a été offert aux aînés de 70 ans et plus, et à leurs enfants jusqu'à l'âge de 10 ans.

Voici donc résumé les actions de l'exercice de 2016/2017.

Les animations futures qui seront portées à votre connaissance le moment venu se résument ainsi :

- Le festival Contes et rencontres avec la venue d'un conteur le jeudi 08 février 2018 à 20H30 dans notre salle de Bédouès. Nous organiserons cette soirée avec les foyers ruraux de Florac et la Salle-Prunet. Nous recevrons un autre conteur le dimanche 11 février 2018 à 15H30 toujours dans un cadre mutualisé.
- Notre petit voyage annuel de 3 jours nous conduira dans la vallée du Lot avec la particularité culturelle cette année de la découverte de villages et villes classés ( St Cyr lapopie, Rocamadour, Cahors, Padirac...). Les inscriptions sont lancées jusqu'à la date du 28 février 2018. A noter que les participants doivent remplir les conditions de notre règlement intérieur.
- L'animation d'été sera concentrée sur la soirée « Cochon Grillé » et nous lui apporterons une note spécifique pour la rendre plus attractive. Elle est programmée pour le Samedi 30 juin.

Voici résumé en quelques lignes l'activité de l'association Girelle et son bilan annuel portant sur les actions déjà développées ainsi que sur le nouvel exercice avec portées à votre connaissance, les dates des futures animations.

Martine Lapeyre et Jean-Pierre Rey sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bonne et Heureuse Année 2018, qu'elle apporte à vous et à vos proches, Santé et prospérité.

Le Bureau

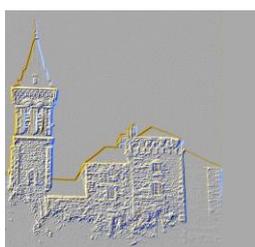
## Renc'art

Rencart vous invite à son concours Belote le 10/02 à 20h30  
Salle polyvalente Bédouès

## Foyer des jeunes

Nous sommes une association composée de 18 adhérents. L'association a pour objet de permettre aux jeunes (de la commune et de ses environs) de se retrouver pour passer des moments conviviaux (films, jeux, repas...). Le bureau du Foyer des Jeunes est composé d'une présidente (Camille Teyssier), d'un vice-président (Sylvain Gautier), d'une secrétaire (Mathilde Serre), d'une vice-secrétaire (Laure Teyssier), d'une trésorière (Sarah Gautier) et d'un vice-trésorier (Lucas Dessailen). Durant l'année 2018, nous allons participer à la vie de la commune en aidant le Comité des Fêtes de Bédouès-Cocurès à organiser ses différentes activités (Loto ; Fête votive ; Vides greniers ...). En 2016, lors de la fête votive du village, nous avons vendu des crêpes, gâteaux et aider à l'organisation de la buvette, à la vente de fougasses.

## Les Compagnons de la Tour



L'année 2017 a été pour l'association une première année d'activité, marquée par un temps fort et une multitude de contacts et d'initiatives en vue de mettre en place les orientations définies par l'assemblée générale du 27 avril 2017.

Un temps fort en juillet, avec l'aide de cinq scouts de Montpellier, des bénévoles encadrés par le bureau de l'association, a consisté en un grand nettoyage des locaux des deux étages de la collégiale, des pièces annexes ainsi que de la cour intérieure.

Les menuiseries extérieures ont toutes été enduites de deux couches de lasure protectrice. Un fort volume de très anciens mobiliers a été évacué vers la déchetterie avec le concours des agents de la commune et de leurs véhicules. Les mobiliers utilisables, ainsi que ceux de la salle de classe 1900, ont été soigneusement triés et remis en état.

Ce premier chantier a été médiatisé par deux articles de presse dans Midi-Libre ainsi que par un reportage filmé et diffusé sur le média [tvimages48.com](http://tvimages48.com).

En complément, plusieurs initiatives ont été réalisées ou sont en cours et permettent d'élaborer une stratégie d'ensemble et notamment permettre une réouverture au public :

- un contact a été pris avec l'association nationale *REMPART*, reconnues d'utilité publique, qui fédère les associations locales engagées dans la restauration et la mise en valeur du patrimoine. L'adhésion à cette association permettrait de bénéficier de conseils et d'une meilleure visibilité envers d'éventuels partenaires ou soutiens financiers ;
- le représentant départemental de la *Fondation du Patrimoine* a aussi été sensibilisé sur la volonté de l'association. Plus tard, sur la base d'un programme de travaux précis, une levée de fonds pourrait être envisagée ;
- un diagnostic paysager des abords de la Collégiale, suivi de propositions d'aménagements, a été réalisé avec l'appui du paysagiste du Parc national des Cévennes ;
- une offre de stage a été validée avec deux étudiants de 3<sup>ème</sup> année de l'école d'architecture de Montpellier pour réaliser les plans de la Collégiale et inventorier les désordres structurels du bâtiment. Leur intervention est prévue en début d'année 2018, avec l'appui de la commune qui participe pour partie à la prise en charge de leur logement ;
- un diagnostic a été réalisé par un artisan spécialisé sur l'état de la statue de la Vierge placée en façade de la Collégiale ;
- des devis ont été réalisés : d'une part, par un électricien pour assurer une vérification du réseau électrique en place et étendre l'éclairage dans les pièces non encore pourvues d'électricité au premier étage et dans l'escalier qui permet d'accéder à la tour ; d'autre part, par un menuisier pour réparer la porte d'entrée ;
- un premier site Internet a également été mis en place, [<https://lescompagnonsdelatour.wordpress.com>] et l'association dispose d'une adresse de messagerie électronique [[lescompagnonsdelatour@laposte.net](mailto:lescompagnonsdelatour@laposte.net)]

Enfin, dans la perspective d'une réouverture au public, une visite du préventionniste du service départemental d'incendie et de secours a permis de définir les actions à réaliser, notamment l'élaboration d'une notice de sécurité qui après validation par la commission de sécurité

relative aux établissements recevant du public, permettra au maire d'autoriser, sous certaines conditions, l'accès au public du premier étage et de la tour. A ce titre, une nouvelle convention a été signée entre l'association et la mairie pour permettre l'accueil du public.

La prochaine assemblée générale qui se tiendra au mois d'avril 2018 permettra de présenter et valider tous les nouveaux projets.

Le bureau de l'association remercie tous les membres (38 à la fin de l'année 2017) et tous les bénévoles qui ont contribué à la reprise de l'activité de l'association en 2017 et, en ce début d'année 2018, présente à tous les lecteurs ses meilleurs vœux.

## JAM

JAM, c'est « *Juste un Moment* » (*Just A Moment... en anglais*) de partage entre des musiciens/chanteurs, amateurs passionnés, qui se font plaisir et qui transmettent ce plaisir à toutes les personnes qui les écoutent et qui aiment danser.

L'histoire de ces bédouesquins-cocuréliens a démarré en 2014 sur une terrasse en bois, un soir d'anniversaire entre amis. D'abord Yann, Hamid et Stéphane puis rapidement la contagion a traversé le pont de la Pontèze pour y retrouver José, Louis et, enfin Guilhem, qui dès son arrivée sur la commune (entre-temps, Bédouès et Cocurès se sont regroupées), a rejoint le groupe en 2016.

Bien que classé Rock/blues, le groupe intègre des morceaux de Reggae, ska, kabyle et musique trad. Ils font des reprises, les transforment, les adaptent, les détournent... et puis ils créent aussi ! Et tout ça, dans une franche camaraderie qui n'enlève rien au professionnalisme affiché lors des nombreux concerts qu'ils ont proposés : que ce soit lors de la fête de la musique à Florac ou au Pont de Montvert, au festival de la soupe à Florac... mais également sur le Causse Méjean, à Ste Croix Vallée Française. Ils se produisent autant pour un anniversaire que sur scène.

Bref, ils se déplacent et aiment ça !

Et... Qui fait quoi ?

**Basse** : José de *Carvalho* **Batterie** : Louis Nourry **Chant** : Yan Nguyen

**Chant & Guitare** : Hamid Amrani

**Guitare & Banjo** : Guilhem Mercier **Harmonica** : Stéphane Espinasse



**Mairie de Cocurès**

Mardi : 8h30 – 12h30  
13h30 - 17h30

Vendredi : 13h30 – 16h30

04.66.45.23.49

mairie.bedoues-cocures@orange.fr

**Mairie annexe de  
Bédouès**

Lundi : 9h - 13h

Jeudi : 13h30-17h30  
Vendredi : 13h30 - 16h30

04.66.45.01.00

**Agence postale communale**

Lundi de 14h à 17h

Mardi/Jeudi/Vendredi/Samedi  
De 9h à 12h

**Déchetterie**

Du mardi au samedi de 10h à  
12h et de 14h à 18h